



LE JOURNAL DE L'EUROPE

Comprendre l'Europe

Mensuel • n° 13

Coordination : Didier ROSSIGNOL-FRANCINI

10 décembre 2004 - 28 janvier 2005

L'Europe est-elle devenue un régime parlementaire ?

Le 27 octobre 2004, après une nuit de réflexion, José Manuel Barroso déclare forfait et demande un sursis d'un mois pour présenter sa Commission, de peur de voir son équipe rejetée par le Parlement. Faut-il en conclure à une parlementarisation de la vie politique européenne ? Ou bien n'est-ce qu'une péripétie due à des gouvernements nationaux maladroits ? Réponse des principaux intéressés, ces parlementaires acteurs et témoins qui feront date dans la vie politique de l'UE.

LE JOURNAL DE L'EUROPE : Qu'auriez-vous voté si la consultation avait eu lieu à la date prévue ?

VÉRONIQUE DE KEYSER : C'était non pour la première équipe de José Manuel Barroso, étant donné la faiblesse de sa composition, les médiocres performances des commissaires Rocco Buttiglione et Ingrida Udre lors de leur audition, mais aussi pour la désignation de Neelie Kroes à la Concurrence.

LAIMA ANDRIKIENE : Le 27 octobre, je m'apprêtais à voter en faveur de la Commission Barroso, Rocco Buttiglione compris, à l'image des douze autres députés lituaniens, un seul de mes compatriotes ayant prévu de s'abstenir. Je l'aurais fait pour au moins trois raisons. Rocco Buttiglione, professeur de philosophie et d'éthique, est croyant et défend ses valeurs. Il faut les respecter : chacun devrait être plus tolérant. Deuxième raison, je ne crois pas que ce soit l'Italien qui était visé, mais bien José Barroso. Enfin, comparé au commissaire hongrois László Kovács, M. Buttiglione était compétent, et sans conflits d'intérêts à l'horizon.

J.E. : Comment juger la gestion de la crise par José Manuel Barroso ? Aurait-il dû mettre son mandat en jeu ?

V.K. : José Manuel Barroso a très mal géré la situation. Croire qu'il pouvait forcer le Parlement à approuver son équipe, c'était bien mal évaluer la force de ce dernier. Il a préféré différer le vote plutôt

que subir une humiliation. Étonnant pour cet homme politique réputé opportuniste et souple dans ses démarches. Ceci étant dit, j'avais voté contre sa nomination à la présidence de la Commission, compte tenu de sa politique ultra-libérale. J'avais également dénoncé la réunion organisée, aux Açores,

pour Georges W. Bush et Tony Blair dans le cadre de la guerre irakienne.

L.A. : Je ne vois aucune raison pour laquelle il aurait dû le faire. Ce n'est pas de sa faute si certains commissaires ne remplissaient pas les critères des commissions parlementaires. Sa marge de manœuvre était très limitée. Les commissaires ont été désignés par les États membres, et en tant que nouveau président de la Commission, il n'avait pas le pouvoir d'en récuser un. Cela relève de la compétence du Parlement, qui a envoyé un signal fort, pas uniquement à Barroso, mais surtout aux pays dont les commissaires ont échoué à convaincre de leur compétence ou de leur légitimité lors de leurs auditions. Ce qui ne remet donc pas en cause les qualités managériales du président de la Commission.

J.E. : Quelle est la réelle marge de manœuvre de José Manuel Barroso vis-à-vis des gouvernements ?

V.K. : José Manuel Barroso, proposé par le Conseil, ne faisait pas partie des personnalités fortes avancées pour la présidence de la Commission, comme Chris Patten et Guy Verhofstadt auraient pu l'être. Il doit sa nomination à son allégeance claire à la politique menée par les Anglo-Saxons. C'est donc un homme fragile. Or le Parlement Européen veut une Commission forte, indépendante du Conseil, avec à sa tête un homme ou

une femme résistant aux pressions extérieures.

L.A. : Les États membres devraient se sentir responsables de la crise. Je n'ai pas d'idée sur la manière dont on pourrait sélectionner les commissaires dans le futur, mais j'ai du mal à imaginer un système de liste proposé par les gouvernements nationaux, dans laquelle

piocherait le président de la Commission. Vous savez, nous sommes tous des êtres humains, et nous connaissons des situations identiques dans le futur. Il revient donc aux États membres de trouver des candidats qui satisfassent certains standards de compétence, mais aussi de probité.

J.E. : Les changements opérés vous semblent-ils suffisants ?

V.K. : Les changements ne sont pas suffisants. Rocco Buttiglione a été écarté, mais Neelie Kroes est maintenue. Le Parlement européen n'avait cependant pas manifesté de signe fort quant au rejet de Neelie Kroes. Aucun carton rouge n'a été brandi à son encontre, contrairement à ce qui avait été fait pour Rocco Buttiglione. Pourquoi alors se plaindre lorsque les parlementaires laissent le choix à José Manuel Barroso.

L.A. : Je crois qu'ils le sont. La nouvelle Commission a déjà commencé à travailler, pour le plus grand bénéfice de l'Union européenne. Et je lui adresse tous mes vœux de réussite.

L.A. : Je crois qu'ils le sont. La nouvelle Commission a déjà commencé à travailler, pour le plus grand bénéfice de l'Union européenne. Et je lui adresse tous mes vœux de réussite.

J.E. : Quelle sera la légitimité de la future Commission ?

V.K. : Cette Commission est tout à fait légitime, elle a été élue démocratiquement. La force du Parlement est maintenant de pouvoir mieux contrôler les commissaires. José Manuel Barroso doit tenir ses promesses en retirant les dossiers délicats à Neelie Kroes pour éviter des conflits d'intérêts. La Commission semble néanmoins plus solide et peut tenir compte d'éléments fort comme Benita Waldner-Ferrero aux Relations extérieures, et de Louis Michel au Développement. Les autres commissaires sont à découvrir.

Ceci dit, il me semble important d'ajouter, qu'à l'avenir il serait préférable aux pays de proposer plusieurs

commissaires, et de laisser ainsi le choix aux parlementaires d'élire le plus compétent.

L.A. : La Commission Barroso a reçu une approbation massive du Parlement : 449 votes pour, 149 contre et 82 abstentions. Ce résultat signifie que le mandat de la Commission ne souffre aucune discussion.

Dans le même temps, il est clair depuis le premier jour que le Parlement observera la Commission de très près, et ne lui accordera sa confiance que sur ses mérites, des commissaires comme de l'ensemble de l'équipe.

J.E. : Le retrait de la première version de la Commission constitue-t-il une percée démocratique ?

V.K. : Le Parlement a démontré que des instruments sont à sa disposition pour faire face à la Commission, et qu'il peut rester uni malgré l'élargissement aux dix nouveaux pays. La raison est très simple. Plusieurs représentants des nouveaux pays ont compris que leurs convictions nationales ou personnelles ne devaient pas prendre le dessus sur l'exigence de l'esprit parlementaire européen. Nous vivons dorénavant à 25. Les compromis politiques sont nécessaires pour subsister, et se sont révélés efficaces.

L.A. : Le Parlement a prouvé qu'il n'était pas un tigre de papier. J'espère que cette leçon nous servira à l'avenir. La Commission devra prendre en compte la voix du Parlement, composé des représentants directs des citoyens, si elle veut se rapprocher d'eux. Et pas seulement quand le Parlement vote pour ou contre la Commission, mais surtout quand il s'agira du budget annuel de l'UE, des perspectives financières ou du financement de différents programmes.

Propos recueillis par Didier ROSSIGNOL-FRANCINI



Véronique DE KEYSER
(PSE, Belgique)

« José Manuel Barroso a très mal géré la situation. Croire qu'il pouvait forcer le Parlement à approuver son équipe, c'était bien mal évaluer la force de ce dernier. »



Laima ANDRIKIENE
(PPE-DE, Lituanie)

« Les États membres devraient se sentir responsables de la crise. »